

NOUVEAUTÉ À LA STL : gratuité pour les enfants de 11 ans et moins durant la semaine de relâche

Laval, le 4 février 2016 – La Société de transport de Laval (STL) est heureuse d’annoncer qu’elle élargit sa politique tarifaire familiale, et que celle-ci s’appliquera pendant toute la durée de la semaine de relâche, soit du 29 février au 4 mars inclusivement.

Rappelons que la politique tarifaire familiale permet à un adulte qui défraie son droit de passage au tarif régulier, de voyager avec jusqu’à cinq enfants âgés de 11 ans et moins qui eux voyagent gratuitement. Depuis juillet 2015, les personnes bénéficiant du tarif intermédiaire offert aux étudiants qui ont entre 18 et 25 ans au 31 octobre de l’année courante de même que les détenteurs d’un titre Horizon 65+ peuvent également se prévaloir de cette politique.

La politique familiale est en vigueur sept jours sur sept, du 1^{er} juillet à la Fête du travail et s’applique les fins de semaine et les jours fériés durant le reste de l’année. Elle est élargie cette année pour englober la semaine de relâche.

« La semaine de relâche est un moment privilégié pour faire des activités en famille », explique David De Cotis, président du conseil d’administration de la STL. « En permettant aux Lavallois de voyager avec cinq enfants âgés de 11 ans et moins en échange d’un seul droit de passage, on leur donne accès aux activités mises en place à Laval pour faire de cette semaine une période unique et festive. »

La tarification familiale s’applique de plus à la nouvelle ligne 360 lancée en janvier dernier. Mise en place en collaboration avec Tourisme Laval, le Centropolis et ses partenaires, le Cosmodôme, le Carrefour Laval, le Centre Laval et les établissements hôteliers de Laval, la nouvelle ligne 360 a pour but de mettre en valeur certains points d’intérêt de la ville. Les départs se font aux 20 minutes; les samedis, entre 9 h et 22 h 30, et les dimanches, entre 9 h et 18 h, à partir de la station de métro Montmorency vers la portion du centre-ville, située au nord du boulevard Saint-Martin.

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



« Si on veut que les jeunes découvrent et adoptent le transport collectif, il faut leur donner des occasions de l'appivoiser », poursuit David De Cotis. « Cette année, pendant la semaine de relâche, les moniteurs de camps de jour, qui bénéficient du tarif ordinaire ou du tarif intermédiaire, pourront amener cinq enfants qui voyageront gratuitement avec eux. Les grands-parents qui bénéficient du titre Horizon 65+ pourront aussi se déplacer gratuitement avec leurs petits-enfants. Avec la politique familiale, on fait le pari que les jeunes, qui voyagent avec la STL et qui vivent une expérience positive, auront envie plus tard d'intégrer le transport collectif dans leurs habitudes de déplacement. C'est le sens commun. »

— 30 —

Source : Daniel Boismenu, directeur par intérim
Communications et marketing
450 662-5400, poste 2360
dboismenu@stl.laval.qc.ca